

PROTOCOLE DE RENTREE 13/05/2020

Chers parents,

Suite aux annonces du gouvernement, une réouverture des établissements scolaires est possible à partir du 11 mai. Cependant, cette réouverture n'est autorisée que dans le respect de règles sanitaires strictes permettant d'assurer la sécurité des enfants et des personnes présentes au sein des écoles. Ces règles, contraignantes, rendent impossible une réouverture d'établissement selon les principes qui régissaient le « comme avant ». Ainsi, en équipe un protocole de rentrée a été établi permettant cette reprise tout en respectant au maximum les contraintes imposées par la crise sanitaire. Sachez que cette reprise ne sera pas un retour à la normalité mais bien une adaptation scolaire au défi sanitaire qui nous est imposé.

Toutes les familles ont accordé leur confiance à notre établissement et souhaitent voir leurs enfants reprendre le chemin de l'école. Afin de respecter la contrainte de distanciation sociale et votre choix, nous avons pensé en équipe à une organisation permettant d'accueillir tous les élèves de l'école en groupes alternés.

Le protocole ci-dessous se décline en deux parties. La première vous décrit la nouvelle organisation de l'établissement visant à respecter les contraintes sanitaires, la deuxième indiquant les nouvelles règles établies pour respecter le protocole sanitaire exigé par le ministère de l'Education Nationale. Nous avons tout mis en place pour respecter au mieux ce protocole sanitaire inédit, cependant nous ne pouvons pas contrôler tous les mouvements de nos élèves. Cette information est d'autant plus vraie chez les enfants de maternelle. Notre expérience de la classe pendant le confinement, avec moins d'une dizaine d'enfants, nous permet de vous signifier que la distanciation sociale entre les élèves ne sera pas effective à 100%. C'est dans le cadre d'une relation de confiance entre vous et nous, que nous souhaitons accueillir vos enfants dans un cadre sanitaire adapté au mieux dans le respect des règles strictes, pour renouer du lien entre les élèves, poursuivre les apprentissages et les rassurer dans leur classe malgré le protocole sanitaire exceptionnel.

Ce protocole aura valeur de règlement intérieur de l'établissement et devra être signé par toutes les familles. Si une signature manque, il nous sera alors impossible d'accueillir le(s) enfant(s) de la famille qui n'aura pas signé. En effet, l'absence de signature aura valeur de désaccord avec le protocole exposé ci-dessous et alors nous ne pourrons assurer un accueil serein.

1. CADRE GENERAL DE L'ACCUEIL DES ELEVES

a. ACCUEIL DES ELEVES DANS L'ETABLISSEMENT

Nous avons souhaité accueillir tous les élèves sans distinction. Nous avons donc établi une organisation qui permette à la fois le respect des règles sanitaires et un cadre le plus adapté possible pour les apprentissages et le retour au « vivre ensemble ».

Nous avons privilégié les groupes de niveaux et dans la mesure du possible le retour groupé des fratries. Nous avons organisé deux groupes d'environ 10 élèves. Ainsi chaque élève viendra 2 ou 3 jours à l'école par semaine complète.

La constitution des groupes :

	Groupe 1	Groupe 2
Classe maternelle-CP	GS et une partie du groupe de PS	CP et une partie du groupe de PS et MS
Classe CE-CM (<i>attention certains élèves de CE ont été attribués dans le groupe 2</i>)	CE	CM

Voici le planning des groupes pour le mois de Mai 2020 :

	Semaine 20		
	Mercredi 13 mai	Jeudi 14 mai	Vendredi 15 mai
Classe maternelle-CP	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 2
Classe CE-CM	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 2

	Semaine 21		
	Lundi 18 mai	Mardi 19 mai	mercredi 20 mai
Classe maternelle-CP	Groupe 1	Groupe 1	Groupe 2
Classe CE-CM	Groupe 1	Groupe 1	Groupe 2

	Semaine 22				
	Lundi 25 mai	Mardi 26 mai	Mercredi 27 mai	Jeudi 28 mai	vendredi 29 mai
Classe maternelle-CP	Groupe 1	Groupe 1	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 2
Classe CE-CM	Groupe 1	Groupe 1	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 2

Nous vous avons transmis par Educartable, dans le cahier de liaison, le numéro de groupe de votre enfant.

Le dispositif de la « classe à la maison » sera différent de ce que vous avez connu jusqu'à maintenant. Les jours durant lesquels votre enfant ne sera pas à l'école, nous lui transmettrons des documents papier qui seront une continuité du travail réalisé en classe et qui lui permettront une plus grande autonomie lors du travail à la maison ou dans un autre lieu.

Nous ne vous transmettrons plus d'emploi du temps mais le travail complémentaire papier sera organisé par jour pour mieux vous aider à gérer l'organisation du temps de travail de votre enfant.

b. GESTION DES FLUX AU PORTAIL

A noter : Seuls vos enfants sont habilités à entrer dans l'enceinte de l'école.

Nous avons prévu des arrivées et des sorties d'école échelonnées. Nous vous demandons dans la mesure du possible de respecter les horaires indiqués. Vous, parents, **resterez à côté de votre voiture** ou à **bonne distance du portail** avec vos enfants afin de respecter la distanciation sociale. Stéphanie présente au portail, le matin, vous indiquera à quel moment vos enfants peuvent entrer dans l'enceinte de l'école.

ARRIVEE ECHELONNEE LE MATIN SUR DEUX CRENEAUX HORAIRES : 8h35/8h45 ET LE CRENEAU PERISCOLAIRE

Groupe 1

Arrivée à l'école à 8h35	Famille Tournade
	Famille Puy-Duez (Louwen)
	Famille Guilloteau
	Famille Roland
Arrivée à l'école à 8h45	Famille Biotteau
	Famille Godin
	Famille Pavy (Léo)
	Famille Gillot
Arrivée à l'école à 8h55 : Périscolaire	Famille Serisier
	Famille Chéné

Groupe 2

Arrivée à l'école à 8h35	Famille Hudon
	Famille Puy-Duez (Ylian)
	Famille Piré
	Famille Antier
	Famille Juteau
	Famille Véloppé
Arrivée à l'école à 8h45	Famille Amram
	Famille Guilloteau
	Famille Pavy (Margot)
	Famille Trottier
	Famille Guillotte
Arrivée à l'école à 8h55 : Périscolaire	Famille Lerat
	Famille Serisier

Groupe 1

Arrivée à l'école à 13h30	Famille Tournade (Gabin et Paul)
Arrivée à l'école à 13h40	Famille Biotteau
	Famille Pavy
	Famille Gillot
Arrivée à l'école à 13h50 : Cantine	Famille Serisier
	Famille Chéné
	Famille Guilloteau
	Famille Godin
	Famille Roland
	Famille Tournade (Louis)

Groupe 2

Arrivée à l'école à 13h30	Famille Hudon
	Famille Puy-Duez
	Famille Piré
	Famille Antier
	Famille Juteau
Arrivée à l'école à 13h40	Famille Amram
	Famille Guilloteau
	Famille Pavy
	Famille Trottier
	Famille Guillotte
	Famille Lerat
Arrivée à l'école à 13h50 : Cantine	Famille Serisier
	Famille Antier
	Famille Guilloteau

LA SORTIE DU MIDI ET DE LA FIN D'APRES-MIDI

Vos enfants sortiront avec nous par classe. Nous ferons une pause assise derrière le portail, dans l'enceinte de l'école. Et nous accompagnerons vos enfants lorsque nous vous verrons, dans le même principe qu'avant mais avec les distances requises.

C. ORGANISATION DE L'ESPACE CLASSE

Il y aura un élève par table dans la classe maternelle-CP et la classe CE-CM.

Pour les élèves de Primaire :

Chaque élève de primaire a ses propres outils de travail et un casier personnel, donc pas de modification à ce niveau-là.

Pour les élèves de maternelle :

Nous préparons un bac pour chacun des enfants avec leurs propres outils de travail et le matériel de la classe dont ils auront besoin pour les apprentissages.

ECOLE ST JEAN

Nous ferons une utilisation individuelle du matériel de la classe. C'est-à-dire que les jeux ou matériel pédagogique transmis aux élèves le seront de façon individuelle. Ils disposeront d'un lieu défini dans la classe (code couleur rouge) pour y déposer le matériel utilisé et qui doit être désinfecté afin qu'un autre camarade de classe puisse l'utiliser. Un autre lieu identifié (code couleur vert) leur permettra de prendre à nouveau le matériel lorsqu'il a été désinfecté.

Les coins jeux de sociabilité seront exceptionnellement fermés. La bibliothèque sera ouverte dans un cadre d'utilisation bien précis. Chaque livre regardé sera isolé par la suite.

La circulation des élèves au sein de la classe sera également organisée afin que chacun puisse se rendre aux endroits souhaités et permis dans un cadre sécurisé.

d. ORGANISATION DE L'ESPACE COUR

La récréation se déroulera par classe (environ 10 élèves par récréation).

Les structures de jeux de la cour seront condamnées et l'utilisation de ballons n'est pas permise.

Les vélos et trottinettes pourront être utilisés mais passeront par un lieu identifié (code couleur rouge : matériel à désinfecter) après utilisation et pourront ainsi être à nouveau utilisés dans un lieu identifié (code couleur vert : matériel autorisé) car ils auront été désinfectés.

Nous allons créer des zones balisées afin que les enfants puissent se retrouver pour discuter en respectant le protocole sanitaire : cercles identifiés sur le sol pour s'asseoir à distance requise. Nous créerons également des zones de jeux qui permettent une utilisation raisonnée des interactions entre élèves (marelle entre autre).

ORGANISATION CANTINE ET PERISCOLAIRE

La municipalité assurera le service d'accueil des temps de cantine et de périscolaire pour les familles qui le souhaitent. Voici quelques informations à vous transmettre à ce sujet (*Un communiqué de la mairie sera transmis lundi ou mardi au plus tard à toutes les familles, contenant les détails de leur organisation*) :

- L'accueil des enfants pour le déjeuner sera assuré au sein de la cantine. Les repas seront à fournir par vos soins. Ils devront être **froid** (impossibilité de chauffer le plat), placés dans un **sac isotherme** avec de la glace pour garantir la fraîcheur (impossibilité de placer les plats dans des réfrigérateurs). Le sac devra être adapté à la morphologie de l'enfant pour qu'il puisse **le porter** jusqu'à la cantine et si possible individuel. Pour les fratries, un seul sac est possible mais il devra être porté par l'un des enfants.
- La périscolaire accueillera les enfants sur les horaires habituels.

Les services communaux fonctionneront ainsi à partir de mercredi 13 mai ou jeudi 14 mai. Lundi 11 et Mardi 12 mai, le service sera assuré uniquement pour les enfants de personnels soignants comme il le fut jusqu'alors.

e. COMMUNICATION ENTRE L'ECOLE ET LES FAMILLES.

Communication orale :

Si vous avez un message urgent à transmettre le matin, vous pouvez le transmettre oralement à Stéphanie. Si vous avez des informations à nous transmettre dans la journée, nous serons au portail lors des sorties d'école. Vous pouvez bien sûr nous contacter par téléphone à l'école.

Communication écrite :

Nous allons poursuivre l'utilisation du cahier de liaison numérique et abandonner la transmission du cahier de liaison vert. Vous n'oublierez pas de nous valider que l'information donnée par le cahier de liaison sur Educartable a bien été lue par vos soins. Pour cela il vous suffira de cliquer sur l'article du cahier puis de cliquer sur le bouton « signer » ou « lu » ou « Fait ».

2. PROTOCOLE SANITAIRE

En tant que parents, vous avez un rôle à jouer dans la transmission des informations aux enfants sur les contraintes sanitaires qu'ils vont devoir suivre pour revenir à l'école. Afin que nous partions tous sur les mêmes bases voici les règles sanitaires qui régiront notre organisation d'établissement.

Chaque matin, une prise de température devra être effectuée pour chaque enfant, afin de s'assurer de son état de santé. Si la température excède 37,8°C, l'enfant ne peut pas être admis à l'école afin de protéger les autres élèves.

Si un enfant présente des symptômes lors d'une journée de classe, celui-ci sera immédiatement isolé et sa température contrôlée. Un masque lui sera donné. Nous vous contacterons alors pour venir le chercher rapidement. Des tests (*selon leurs disponibilités*) pourront être effectués par la suite sur l'enfant et les personnes extérieures qu'il aurait côtoyées.

Nous vous demandons, chez vous, dès maintenant d'habituer les enfants aux gestes barrières et à la notion de distanciation sociale afin qu'ils n'arrivent pas impréparés dans l'établissement. De même, une attention particulière sera portée sur le lavage des mains pour que ce geste souvent hâtif devienne automatique et correctement effectué. Nous allons vous transmettre des documents sur Educartable à ce sujet.

En effet, à l'école il sera demandé aux enfants de se laver les mains :

- A l'arrivée
- Avant et après les récréations
- Avant et après chaque repas (cantine)
- Avant et après être allé aux toilettes
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué
- Autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés
- Le soir avant de rentrer chez vous.

Le lavage des mains sera effectué avec du savon, le gel hydroalcoolique pouvant provoquer des réactions allergiques sur la peau des enfants. Pour l'essuyage des mains, nous utilisons du papier jetable.

L'équipe pédagogique portera un masque car cela est obligatoire. Pour les enfants de maternelle, il est interdit car dangereux (à cause de la mauvaise utilisation qui pourrait être contre-productive). Pour les enfants de primaire, il sera autorisé **seulement si l'enfant est capable de s'en servir correctement** (ne pas le toucher, ne pas l'enlever) sur une demi-journée. Il sera à la charge des familles de le fournir à leur enfant, à raison de deux masques jetables par jour (un le matin, un l'après-midi) ou de deux masques en tissu pour la journée.

ECOLE ST JEAN

Afin d'éviter l'utilisation des gobelets, ne respectant pas les normes sanitaires, il sera demandé à chaque enfant de rapporter une gourde pleine pour boire durant la journée. La gourde restera en permanence dans le cartable de l'enfant. Si la gourde a besoin d'être remplie, cela devra être fait par un adulte.

Les règles du goûter matinal restent inchangées (*le matin en arrivant, compotes, fruits frais ou fruits secs*).

Les enfants n'auront pas le droit de rapporter des objets provenant de la maison ceci afin de respecter les normes d'hygiène.

Pour les PS et MS, les siestes seront possibles à l'école. Les duvets des enfants ont été lavés par nos soins car nous ne vous les avons pas transmis à la sortie de l'école lors de la phase de confinement. Les lits seront espacés de la distance réglementaire et désinfectés. Les doudous seront permis mais devront rester en permanence dans le cartable (sortie uniquement pour le moment de la sieste) comme habituellement.

En revanche, certains d'entre vous nous demandaient si les PS et MS pouvaient ne venir que le matin et faire la sieste à la maison, c'est tout à fait possible et même à privilégier s'ils déjeunent chez vous pour le déjeuner.

Etabli le 7 mai par l'équipe pédagogique, ce protocole peut évoluer en fonction des réalités que nous allons rencontrer. Les informations seront alors réajustées et communiquées aux familles dans les plus brefs délais.